

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USEES  
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ-DAILLENS-BETTENS

Penthaz, le 17 octobre 2012

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
1303 PENTHAZ

2012-Préavis du Comité de direction N° 1/2012 relatif au budget 2013

Monsieur le Président,  
Messieurs,

L'élaboration du budget de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées Cossonay-Penthaz-Penthaz-Daillens-Bettens a été préparée en fonction des décisions prises par votre Conseil au sujet de la STEP, il se résume de la manière suivante :

Recettes	Fr.	808'500.00
Dépenses	Fr.	751'750.00
Résultat		
Avant amortissement ./.	Fr.	56'750.00
Amortissement	Fr.	32'420.00

Résultat		
Après Amortissements	+	Fr. 24'330.00

PREAMBULE
-----------

Pour l'année 2013, nous présentons un budget bénéficiaire de Fr. 24'330.-. Ce résultat tient compte d'une probable arrivée de la Commune de Bettens au sein de notre association.

Quelques explications sur certains postes du budget, soit :

### **Frais Administration-Vacations**

D'ordre général, le budget des frais d'administration a été augmenté dans son ensemble, au vu de l'arrivée de Bettens.

### **Personnel Adm. et Exploitation**

Le taux d'occupation de M. Faillettaz passe de 50 % à 100 %. Cette augmentation provient du fait que M. Faillettaz travaillera également à la Step de Bremblens et que nous facturerons ces prestations, environ 25 %. La prestation comptable/secrétariat tient compte de l'arrivée de Daillens sur 2012 et Bettens sur 2013, des travaux de rénovation de la Step, ainsi qu'une remise à niveau.

### **Achat, Eau, Energie, Combustible**

Une réactualisation du poste eau. En effet, avec la construction nous aurons une augmentation.

### **Traitement des boues**

Le poste déshydratation a été reconduit.

### **Intérêt de la Dette**

Pour 2013, nous avons évalué les investissements à environ Fr. 1'000'000.-. Nous avons tenu compte d'un intérêt à la construction de 1 %.

### **Encaissement des taxes**

Nous avons estimé la rentrée 2013, au vu de l'apport de la Commune de Bettens.

### **Facturation aux communes**

Il s'agit de la prise en charge des boues de la Chaux.

### **Intérêts créanciers**

Les taux créanciers étant bas, ce chiffre a été revu à la baisse.

## CONCLUSIONS

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIEE

1. vu le préavis du Comité de direction N° 1/2012 relatif au budget 2013
2. ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire
3. considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### DECIDE

- d'adopter le budget du Comité de direction pour l'année 2013 tel que présenté.

Association intercommunale  
pour l'épuration des eaux usées  
Cossonay-Penthalaz-Penthaz-Daillens-Bettens

Le Président

Le Secrétaire

R. Devantay

B. Augsburgger